BEURE MAG





FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



En raison de la pandémie Covid-19 et du respect des règles sanitaires de plus en plus drastiques, la Municipalité se voit dans l'obligation d'annuler le traditionnel repas dansant de Noël. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de l'attribution d'un colis plus conséquent à destination de nos aînés.

Toute personne de 70 ans et plus a reçu un courrier avec un coupon réponse à faire parvenir à la mairie impérativement avant le 10 novembre 2020.

Nous invitons toute personne de cet âge n'ayant pas reçu ce courrier à contacter le secrétariat de mairie, en particulier les nouveaux arrivants sur la commune.

Le colis sera mis à disposition à la mairie le jeudi 26 novembre de 13h30 à 17h45 et le vendredi 27 novembre de 13h30 à 16h ou en cas d'empêchement, il sera livré à domicile le samedi 5 décembre de 9h à 12h.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison des circonstances sanitaires, la commune et l'association des Anciens Combattants ont décidé de restreindre la cérémonie du 11 novembre 2020. Elle aura lieu en petit comité au monument aux morts du cimetière à 11h30 avec uniquement des représentants de l'association des Anciens Combattants et des représentants de la commune. En ces temps compliqués, il est important de continuer à honorer ceux qui se sont battus pour notre liberté d'aujourd'hui ; la santé étant notre priorité collective du moment, nous comptons sur votre compréhension.



TRAIL DES FORTS 2020



Le samedi 10 et le dimanche 11 octobre, de nombreux courageuses et courageux se sont donnés rendez-vous autour de Besançon pour le traditionnel Trail des Forts.

Si l'épreuve aurait du se tenir en mai (covid oblige...), les organisateurs ont réussi à tenir l'épreuve en ce mois d'octobre pluvieux ; c'est le dimanche que l'épreuve reine est passée par Beure.

Pas moins de 53 kilomètres autour de Besançon, départ Rhodia - arrivée Rhodia! Les spectateurs ont pu les voir passer à plusieurs endroits de notre village: La Maltournée, chemin des Mercureaux, la Cascade, le Bout de Monde et le chemin de Maillot.

Coureurs aguerris et amateurs, de tous âges, ont dépassé leurs limites sous les yeux de leurs proches et des spectateurs venus les encourager.

Cette épreuve a été remportée par Sarah VIEUILLE chez les femmes en 4h42 (elle se classe 10ème du classement général) et par Léandre SANTIN chez les hommes en 4h09.

A droite, Léandre SANTIN, vainqueur de l'épreuve reine et à gauche Thibaut 4h09. BARONIAN, second.

UN GRAND BRAVO À EUX ET MERCI POUR CE MOMENT!

LA MAIRIE VOUS INFORME SUR VOTRE TÉLÉPHONE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
CRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Gage Per

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Vous pouvez désormais vous tenir informé des actualités de la commune via l'application PanneauPocket.

Il s'agit d'une application gratuite par laquelle la Municipalité communiquera régulièrement des messages concernant la vie de la commune : travaux, projets, activités associatives, résultats sportifs locaux, festivités, etc...

Vous pouvez télécharger l'application sur l'Apple Store (pour I phone) OU Google Play (Android). Une fois téléchargée et installée, son utilisation est très simple :

- -> Lancez l'application, cherchez Beure en tapant le nom du village dans la barre de recherche (ou 25720).
- -> Mettez la commune en favori en appuyant sur le coeur qui se trouve à côté et vous voilà abonné!

Vous recevrez alors les messages de la Municipalité sous forme de notification sur votre téléphone : pas besoin de rentrer votre nom ou vos coordonnées, l'application est gratuite et ne vous demandera jamais de données personnelles !

ÉLIGIBILITÉ FIBRE OPTIQUE

Afin de connaître votre éligibilité à la fibre optique, rendez-vous sur le site :

https://boutique.orange.fr/eligibilite

==> Choisissez l'onglet « Votre numéro de téléphone » ; si votre numéro de téléphone n'est pas reconu, tentez avec l'onglet « Adresse ».

==> Tapez votre numéro de ligne fixe et appuyez sur « Tester »



- Le message « Bonne nouvelle ! Le numéro testé est éligible aux offres Fibre. » ; dans ce cas vous êtes éligible à la fibre. Notez bien que vous pouvez vous abonner à la fibre optique chez l'opérateur de votre choix (Orange, SFR, free, etc...).

- Le message mentionné ci-dessus n'apparaît pas ; dans ce cas vous n'êtes pas éligible à la fibre. Dans cette hypothèse, <u>nous vous invitons à envoyer un mail à la mairie</u> ; cela nous permettra de faire un recensement des foyers non éligibles et de faire un point avec Orange concernant le déploiement sur le village.

AVIS DE DÉCÈS

Nous déplorons le décès de Monsieur Julien HUMBLOT dit « Chouchou », conseiller municipal de 1971 à 1977 ; son fils Pascal est aujourd'hui conseiller à son tour, nous exprimons toutes nos sincères condoléances à la famille.

CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL COMMUNAL

Un départ

M. Sébastien GIRARD, agent technique communal, a décidé de partir vers le Sud par voie de mutation à partir du 1er octobre. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Un remplacement temporaire

Durant la phase de recrutement défiinitif, le remplacement de ce départ a été assuré par M. Damien WETZEL, jeune Beurot que nous remercions pour son travail.

Une arrivée

Plusieurs candidatures ont été reçues pour le poste à pourvoir ; Monsieur Kévin WIRTH, Beurot, a été retenu pour son expérience dans le domaine des espaces verts.

STRUCTURE ÂGES ET VIE - RUE DE LE CASCADE

RESERVATION

Si vous souhaitez candidater à une future disponibilité, il vous faut remplir une fiche de renseignements et la renvoyer à Âges et Vie. La fiche, ainsi que les tarifs sont disponibles sur le site internet de la commune.

Pour plus de renseignements et pour effectuer une visite, il vous faut contacter la responsable de Maison, Madame Natacha SAUVAGE au 07.56.02.23.52.



VISITE ET COVID-19

Aujourd'hui, la structure compte 15 pensionnaires à qui vous pouvez rendre visite mais sous certaines conditions. Votre température est obligatoirement contrôlée à votre arrivée et le port du masque est imposé tout au long de votre visite. Plus de renseignements sur les heures de visites et les conditions en appelant la responsable de Maison.

PORT DU MASQUE ET MESURES SANITAIRES

Le Préfet du Doubs a imposé le port du masque en extérieur sur certaines zones de Besançon, la carte précise est disponible sur le site internet de la mairie. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire lorsque vous venez en mairie.



Le confinement est de retour ; si vous sortez de chez vous, il vous faut obligatoirement vous munir d'une attestation. La mairie peut vous fournir le modèle. Vous le trouverez également sur le site internet. Le confinement est contraignant mais il nous faut le respecter au mieux.

VIGILANCE FRAUDES ET CAMBRIOLAGES

Récemment, des personnes mal intentionnées se sont faites passées pour des éboueurs du Grand Besançon pour vendre des calendriers. Il s'agit d'une escroquerie, faites bien attention à ce genre de démarches et ne laissez en aucun cas des démarcheurs s'introduire chez vous.

Une recrudescence des cambriolages a eu lieu ces dernieres semaines autour de Besançon, prudence! Soyez attentifs à tout véhicule suspect autour de chez vous, prudence!

MASQUES DISPONIBLES

La mairie a encore des masques en tissu réutilisables en stock. Les personnes dans le besoin peuvent venir se présenter au secrétariat durant les heures de permanences.

APPARTEMENT À LOUER

Un appartement communaul de type T3 est libre depuis le 1er novembre. Si vous êtes intéressés, prendre contact avec le secrétariat de mairie pour plus de renseignements et visites.

TRAVAUX MAISON OUDET

Le Conseil municipal a validé le choix de toutes les entreprises qui vont intervenir dans le chantier de rénovation du rez-de-chaussée de la maison Oudet pour création de 3 appartements de type T2 et de rénovation d'une annexe pour un logement de type T2. Début des travaux pour le mois de novembre et une fin estimée à l'été 2021.

APPEL AUX DONS

Nous recherchons des jeux de société pour les résidents de la nouvelle structure du village Âges et Vie, ouverture depuis septembre 2020, afin d'agrémenter leur vie en communauté. Si vous avez quelques jeux pour les pensionnaires, nous vous serions reconnaissants de nous les apporter en mairie. Merci.

MAIRIE DE BEURE

45, rue de Besançon 25720 BEURE

Horaires d'ouverture (période COVID-19) : Du lundi au vendredi de 9h à 11h

TEL: 03 81 52 61 30 FAX: 03 81 51 55 53

Mail: beure.mairie@wanadoo.fr

www.beure.fr



